

Image not found or type unknown



Cons fiscal et/ou juridique

Par **VISR**, le **21/09/2014 à 10:18**

Bonjour,
Quelqu'un pourrait il me dire la différence entre un conseiller juridique et un conseiller fiscal? Où peut on rencontrer un conseiller fiscal?
Merci

Par **Adonis**, le **23/09/2014 à 00:22**

Bonsoir,
Ce sont d'anciennes dénominations (avant 1991). Les conseillers ont été intégrés à la profession d'avocat à cette époque. Aujourd'hui ce sont des dénominations visant des activités d'info sur le droit en général. Les véritables consultations sont réglementées.
Dans un sens un conseiller fiscal est un conseiller juridique "spécialisé" en matière fiscale.
Allez plutôt voir une profession réglementée si vous avez une question précise (avocat, notaires, expert-comptable, huissiers...)
Bien cordialement
Adonis.